

L'agriculture urbaine

Déclaration du groupe de la CFDT

« Face à l'urgence réaffirmée par le rapport du GIEC, le CESE estime devoir intensifier dans ses propres actions l'effort de mise en cohérence des mesures environnementales, économiques et sociales avec l'enjeu climatique. »

C'est d'abord au nom de cette résolution adoptée en octobre 2018 par le CESE, à l'unanimité, que le groupe de la CFDT soutient cet avis. Il décline clairement à travers ses préconisations, les mesures nécessaires à la mise en cohérence indispensable des espaces, des outils, des objectifs de l'agriculture urbaine, avec l'enjeu climatique. C'est donc un sujet très sérieux, qui s'inscrit dans la réflexion prospective de notre assemblée, dans la perspective de villes résilientes, accessibles à toutes et tous.

Comme l'avis le démontre, les espaces agricoles urbains ne sont pas à considérer comme des interstices entre béton et bitume, ou des terrains vagues opportunément utilisés, voire des espaces de démonstrations high-tech, mais comme des interfaces entre les fonctions environnementales, sociales et économiques des villes. Au regard de la pression immobilière et foncière, il y a un risque de voir l'agriculture urbaine, à l'instar des éco-quartiers, instrumentalisée pour renforcer la ségrégation sociale. Les préconisations préviennent ce danger en orientant les aides publiques, réformant le droit foncier ou consolidant les statuts juridiques des jardins collectifs.

L'inscription de l'agriculture urbaine dans les projets alimentaires territoriaux est aussi un enjeu important pour assurer la complémentarité entre espaces urbains et ruraux, pour assurer aux actrices et acteurs les débouchés économiques de leur production, et pour arrimer les producteurs à la réflexion territoriale. C'est également l'opportunité d'intégrer de nouveaux acteurs de l'agriculture, d'échanger des pratiques et de décroiser les univers des villes et des campagnes.

La dimension sociale et sociétale est également à souligner dans cet avis. Sans s'illusionner sur un modèle de vivre ensemble low-tech idéalisé par des forêts comestibles, l'agriculture urbaine peut être vecteur d'emploi durable, de responsabilisation collective à l'environnement, d'éducation au développement durable, de contribution concrète à la lutte contre le réchauffement climatique, qui relève bien d'un enjeu social.

Si nous sommes réservés sur le caractère radical de certaines considérations, notamment celles qui écartent tout recours à l'énergie même dans un cadre collectif, pour réduire les températures dans les immeubles, au risque d'opposer court terme et long terme, nous partageons les objectifs énoncés dans cet avis, en considérant que les espaces de démocratie participative locale sont particulièrement utiles et nécessaires pour accompagner le développement de l'agriculture urbaine et garantir les conditions de sa pérennité.

Le groupe de la CFDT a voté cet avis.